**DOCUMENTS DE COLLECTE DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS DE TROISIÈME ANNÉE LMD**

**GROUPES : 4 &7**

**MATIÈRE : LINGUISTIQUE**

**PROPOSÉS PAR : BOUSSAD Assia**

**SERIE N (1)**

**Les Notions sélectionnées constituent les grands axes de la pragmatique.**

**-Acte du langage**

**-Implicite**

**-Pragmatique**

**DOCUMENT 1**

**Maingueneau**, **D. (2009).** ***Les termes clés de l’analyse du discours*** **. Paris : Seuil , coll, POINTS.**

**SOURCE**

<https://www.academia.edu/33925117/Dominique_Maingueneau_Les_termes_cl%C3%A9s_de_l_analyse_du_discours_Seuil_1996_>

**SERIE N (2)**

**DOCUMENT 2**

Siouffi, G. &Van Raemdonck, D.(2009)**.** 100 *fiches pour comprendre la linguistique*.Paris : Bréal.coll**,** 100 fiches.

**Notions sélectionnées**

**-Implicite**

**-Pragmatique**

**ACTE DU LANGAGE**

**L'acte de langage (parfois dénommé acte de parole ou acte de discours) est une des notions essentielles de la \*pragmatique linguistique. Sa théorisation est surtout le fait du philosophe Austin (1970), prolongée par Searle (1972). C'est la plus petite unité réalisant par le langage une action (ordre, requête, assertion, promesse ...) destinée à modifier la situation des interlocuteurs. Le coénonciateur ne peut l'interpréter que s'il reconnaît le caractère intentionnel de l'acte de l'énonciateur.**

**Tout acte de langage s'inscrit ainsi dans un cadre institutionnel qui définit un ensemble de droits et d'obligations pour ses participants. Il doit satisfaire un certain nombre de «conditions d'emploi» qui sont autant de «conditions de réussite »qui le rendent approprié au contexte. Searle a proposé une typologie de ces conditions; elles portent sur les circonstances et le statut des participants de l'acte de langage, leurs intentions, les effets qu'il est censé provoquer.**

**Ainsi, pour promettre à quelqu'un faut-il être sincère, s'adresser au coénonciateur intéressé à la réalisation de cette promesse, ne pas promettre d'accomplir quelque chose d'impossible ou dont l'accomplissement va de soi, etc .On distingue dans un acte de langage deux composants : son contenu propositionnel et sa force illocutoire. «Paul vient-il? " et «Paul vient, ont le même contenu propositionnel mais pas la même force illocutoire, le premier étant une question, le second une assertion. La force illocutoire peut être marquée explicitement par un verbe («Je te promets de venir"• «J'affirme qu'il pleut»)ou par la modalité de la phrase («Viens-tu? "est une question), mais elle est souvent reconnue grâce au contexte. En effet, pour Austin, en produisant un acte de langage on accomplit en fait trois actes simultanément:**

**un acte locutoire (on produit une séquence de sons ayant une organisation syntaxique et référant à quelque chose); un acte illocutoire (on accomplit dans sa parole même une action qui modifie les relations entre les asserter, promettre..);un acte perlocutoire (on peut accomplir un acte illocutoire pour réaliser des actions très variées : une question peut être destinée à flatter le coénonciateur, à montrer que l'on est modeste, à embarrasser un tiers, etc.). Alors que l'acte illocutoire est de nature linguistique, qu'il est attaché à la profération d'une certaine formule, l'acte perlocutoire échappe au domaine de la** langue.

Il existe des actes de **langage indirects: adressé à un buraliste,** **l'énoncé« Avez-vous des Gitanes?,. est littéralement une question et indirectement une requête destinée à obtenir des cigarettes.**

# Dans une analyse hiérarchique des unités d'une \*interaction conversationnelle, l'acte de langage apparaît comme le constituant le plus petit: une \*intervention comme «Lave l'assiette; elle est sale" comporte ainsi deux actes de langage. Mais la délimitation de ces actes de langage pose beaucoup de problèmes: ils peuvent correspondre à des unités plus petites que la phrase et ne peuvent être identifiés qu'en contexte.

# IMPLICITE

# On peut tirer d'un énoncé des contenus qui ne constituent pas en principe l'objet véritable de l'énonciation mais qui apparaissent à travers les contenus explicites. C'est le domaine de l’implicite.

# On distingue les implicites sémantiques et les implicites pragmatiques. Les premiers sont attachés au seul matériel linguistique de l'énoncé; pour extraire les seconds le coénonciateur met en relation l'énoncé avec son contexte en faisant appel en particulier à des\*lois du discours. De «Paul ne vit plus à Londres mais à Paris »,. on peut tirer par exemple ces deux implicites sémantiques: «Paul vit actuellement en France,.et «Paul vivait auparavant à Londres ». Dans un contexte donné le coénonciateur peut aussi en tirer des implicites pragmatiques, par exemple « Paul ne pourra se rendre à notre invitation» ou «Paul n'a pu recevoir ta lettre"· Présupposé, Sous-entendu.]

# A la problématique de l'implicite sont associées également celle des \*actes de langage indirect et celle du trope\* :

# -La force illocutoire d'un énoncé peut être communiquée indirectement, grâce à un implicite. Ce dernier peut être codé dans la langue (ainsi" Veux-tu me donner le livre?», où «veux-tu,. amène presque automatiquement à interpréter la question comme une requête}, ou résulter du contexte, c'est-à-dire être un \*sous-entendu (par exemple si l'assertion «Il fait trop chaud" est une façon de demander l'autorisation d'enlever son chandail).

# -La rhétorique classique voit dans le trope une «figure» avec changement de sens. Il relève de l'implicite dans la mesure où il repose sur une opposition entre un " sens littéral » et un «sens figuré"• dérivé par le coénonciateur. Le point remarquable dans le trope est que, sous la pression d'un contexte particulier, il s'effectue une «conversion du contenu dérivée en contenu dénoté» (Kerbrat-Orecchioni 1986 : 97). Dans «Paul est un cochon» (métaphore) il se produit un renversement de la hiérarchie habituelle : c'est le sens dérivé («Paul est sale")et non le sens littéral qui est le sens véritablement dénoté. Cela ne signifie pas que le sens littéral s'efface, mais il se trouve au second plan. Les tropes les plus connus et les plus étudiés sont la métaphore, la métonymie, la synecdoque, l'hyperbole et la litote, l'ironie.

# PRAGMATIQUE

# La pragmatique est une désignation constamment équivoque, employée aussi bien pour référer à un domaine de la linguistique qu'à un certain mode d'appréhension du langage.

# -Pragmatique réfère à un composant de la langue, à côté du composant sémantique et du composant syntaxique. Ce composant pragmatique est issu de la tripartition inaugurée par le philosophe américain C.Morris en1938 qui distinguait trois domaines dans l'appréhension de tout langage, formel ou naturel :

# 1)La syntaxe qui concerne les relations des signes aux autres signes; 2)La sémantique qui traite de leurs relations avec la réalité; 3) La pragmatique qui s'intéresse aux relations des signes avec leurs utilisateurs, à leur emploi et à leurs effets. Dans cette acception restreinte la pragmatique désigne donc la ou les discipline(s) qui s'occupe(nt) du composant pragmatique. Quand on parle de composant pragmatique ou quand on dit qu'un phénomène est soumis à des «facteurs pragmatiques »on désigne donc par là le composant qui traite de la description du sens des énoncés en contexte : un même énoncé, «Paul n'est pas là» par exemple, selon les contextes s'interprétera comme ironique ou non, comme un rappel à l'ordre, la conclusion d'une argumentation, etc.

# La question est alors de savoir si la sémantique peut être séparée de la pragmatique, si l'on doit distinguer le sens proprement dit de ses contextes d'utilisation, et si oui, où passe la frontière. Il y a débat entre ceux qui revendiquent une pragmatique au système de la langue et ceux qui entendent maintenir une séparation entre sémantique et pragmatique.

# -Pragmatique caractérise aussi une certaine conception du langage, et plus généralement de la communication, qui s'oppose à celle du structuralisme. A ce titre, la pragmatique traverse l'ensemble des sciences humaines; elle désigne moins une théorie particulière que l'entrecroisement de divers courants qui partagent un certain nombre d'idées-forces. En particulier:

# -La sémiotique de Peirce {1839-1914);

# -la théorie des \*actes de langage, issue des recherches du philosophe anglais Austin, prolongée par Searle, sur la dimension «illocutoire " du langage, sur ce que l'on fait en parlant;

# -l'étude des \*inférences que tirent les participants d'une interaction (Grice1979[•Sous-entendu]),{Sperber et Wilson1989[ •Pertinence]);-

# -Les travaux sur l'énonciation linguistique, qui se sont développés en Europe avec Bally, Jakobson, Benveniste, Culioli ... ;

# -les recherches sur I ‘argumentation;

# -l'étude de l'interaction verbale;

# -certaines théories de la communication, comme celles de l'École de \*Palo Alto\*. Cette conception du langage vient en quelque sorte se substituer à la rhétorique traditionnelle. Elle met au premier plan la force des signes, le caractère actif du langage, sa réflexivité fondamentale {le fait qu'il réfère au monde en montrant sa propre activité énonciative), son caractère interactif, son rapport essentiel à un cadre permettant d'interpréter les énoncés, sa dimension juridique {l'activité de parole est sous-tendue par un réseau serré de droits et d'obligations) ...